

LETTRÉ D'INVITATION AUX CANDIDATS

Date : _____

A

**Monsieur le Directeur Général
de l'entreprise**

Objet : AOR N° RT 42/2022 portant sur les travaux de signalisation et de mise en œuvre de dispositifs de sécurité sur le réseau concédé au FER.

Monsieur le Directeur,

1. J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, dans le cadre de l'exploitation du réseau concédé, le Fonds d'Entretien Routier envisage améliorer la sécurité et le confort des usagers. A cet effet, votre entreprise est retenue pour participer à l'appel d'offres restreint relatif aux **travaux de signalisation et de mise en œuvre de dispositifs de sécurité sur le réseau concédé au FER.**
2. Ces travaux financés par les ressources du Fonds d'Entretien Routier (FER), sont subdivisés en trois (3) lots comme suit :

Lots	Désignation	Tranche ferme	Tranche Conditionnelle 1	Tranche conditionnelle 2
Lot 1	Travaux de signalisation et de mise en œuvre de dispositifs de sécurité sur l'Autoroute du Nord	Un (1) an	Un (1) an	Un (1) an
Lot 2	Travaux de signalisation et de mise en œuvre de dispositifs de sécurité sur la Route de l'Est	Un (1) an	Un (1) an	Un (1) an
Lot 3	Travaux de signalisation et de mise en œuvre de dispositifs de sécurité sur l'Autoroute Abidjan-Grand Bassam	Un (1) an	Un (1) an	Un (1) an

Tout délai d'exécution supérieur à celui indiqué entraînera le rejet de l'offre. Ces délais ne sont pas cumulatifs.

Les marchés seront passés sur prix unitaire.

3. Le Fonds d'Entretien Routier (FER), adresse le présent appel d'offres restreint autorisé par le ministre en charge des Marchés Publics par la correspondance 8061/2022/MBPE/DGMP/DPO/8828/180, aux entreprises dont les noms figurent dans le tableau ci-après :

Lot 1 : Travaux de signalisation et de mise en œuvre de dispositifs de sécurité sur l'Autoroute du Nord

Numéro d'ordre	Entreprises	Numéro de compte contribuable	Contacts
1	IS &TD	1533188 N	27 21 35 98 63
2	SNBTP	1330967 A	07 87 46 70 66
3	ETS MMCI	1346696 F	07 49 28 25 03
4	ROSEBATE	0419086 U	27 21 27 26 31

Lot 2 : Travaux de signalisation et de mise en œuvre de dispositifs de sécurité sur la Route de l'Est

Numéro d'ordre	Entreprises	Numéro de compte contribuable	Contacts
1	SNBTP	1330967 A	07 87 46 70 66
2	ETS MMCI	1346696 F	07 49 28 25 03
3	ROSEBATE	0419086 U	27 21 27 26 31
4	MONDIAL SIGNALISATION	2038909 D	27 21 59 04 61

Lot 3 : Travaux de signalisation et de mise en œuvre de dispositifs de sécurité sur l'Autoroute Abidjan-Grand Bassam

Numéro d'ordre	Entreprises	Numéro de compte contribuable	Contacts
1	IS &TD	1533188 N	27 21 35 98 63
2	SNBTP	1330967 A	07 87 46 70 66
3	ETS MMCI	1346696 F	07 49 28 25 03
4	ROSEBATE	0419086 U	27 21 27 26 31

4. Aussi, ai-je l'honneur de vous inviter, par la présente, ainsi que les autres candidats retenus, à soumissionner au dit appel d'offres restreint.
5. Cette invitation ne peut être transférée à une autre entreprise.
6. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
7. La garantie d'offres doit demeurer valide trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre, soit (120 jours + 30 jours = 150 jours)
8. Les marchés issus du présent appel d'offre restreint seront passés sur prix unitaires.

9. Le dossier d'appel d'offres restreint peut être consulté gratuitement ou retiré contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après :
Direction Juridique, du Contentieux et des Contrats ; Tél : 27 22 54 86 00 Poste 2336 dans les bureaux annexes du FER sis aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ) ; 04 BP 3089 Abidjan 04.
10. Votre soumission devra être accompagnée de garanties de soumission d'un montant de :

LOT	Montant de la garantie d'offre en FCFA
Lot 1	40 000 000
Lot 2	25 000 000
Lot 3	10 000 000

NB : Les garanties de soumission seront délivrées par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire. Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

11. Les candidats doivent établir qu'ils disposent des matériels et du personnel ci-après :
- **Matériel requis tel que spécifié dans la Section III des Critères de qualifications.**
 - **Personnel requis tel que spécifié dans la Section III des Critères de qualifications.**
12. Votre offre devra être remise à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **27/12/2022** à 09 heures 30 minutes Temps Universel,
13. Les plis seront ouverts le **27/12/2022 à partir de 10 heures 00 minute** Temps Universel à l'adresse suivante en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis :
Salle de réunion des bureaux annexes du FER sise aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ).
14. Dès validation de la décision d'attribution des marchés, l'autorité contractante publiera par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse suivante : **FER sise aux Deux Plateaux-Vallon en face du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ).**
15. Les marchés issus du présent appel d'offres restreint seront soumis aux formalités de timbres, d'enregistrement et à la redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.
16. Le présent appel d'offres restreint est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des Marchés Publics.

17. Nous vous serions reconnaissants d'accuser réception de cette lettre dans les plus courts délais.

18. Si vous n'avez pas l'intention de soumissionner, nous vous saurions gré de nous en informer également.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'expression de ma considération distinguée.

Annick TOHE
LASMEL
Directrice Générale